



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 102924

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui faire connaître les objectifs contenus dans la charte d'éducation au développement durable élaborée par les membres du Conseil national de la vie lycéenne. Il lui demande également de lui communiquer le mode de diffusion et les actions concrètes qui pourront être mises en oeuvre dans les établissements scolaires sur la base de cette charte.

Texte de la réponse

Le Conseil national de la vie lycéenne s'est prononcé, lors de la séance des 15 et 16 décembre 2005, pour le lancement d'une charte d'éducation au développement durable. Cette charte a pour objectif de sensibiliser les lycéens et les autres acteurs de la communauté éducative aux enjeux du développement durable et à la protection de l'environnement. Elle s'articule autour des engagements suivants : économies d'énergie dans les établissements ; incitation au tri sélectif ; utilisation optimale du papier pour la reprographie ; intégration d'espaces verts dans les lycées ; utilisation de produits d'entretien les moins polluants ; organisation de temps forts sur la problématique du développement durable à l'intention des lycéens ; encouragement à toutes les initiatives relatives à ce thème. La charte d'éducation au développement durable a été ensuite soumise aux représentants lycéens des conseils académiques à la vie lycéenne qui, en concertation avec les représentants des collectivités territoriales et les chefs d'établissement membres de cette instance, ont pu la modifier ou l'adapter en fonction des spécificités locales. Le texte résultant de ces débats a été transmis aux lycées de l'académie afin que les conseils de la vie lycéenne s'en saisissent et proposent des modalités concrètes d'application dans les établissements. Le processus étant en cours, ce n'est qu'ultérieurement qu'un bilan pourra être établi sur les actions réalisées.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102924

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9270

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 294